CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22209** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE 25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 1989B00634

Siret : 950 457 093 00025

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 0001666

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 033349682014

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 033349682014

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ENTREPRISE CHESNE

36 RUE DES CHARRONNERIES
ZAC DE COURVILLE
45140 ORMES

Téléphone : 02 38 74 93 78 **Fax :**

Portable : 06 76 45 46 99

Responsabilité légale :
CHESNE PASCAL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / CHESNÉ VIRGINIE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : chesne.sarl@gmail.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 519 374 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	15	28/02/2024
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	3	28/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 14:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.